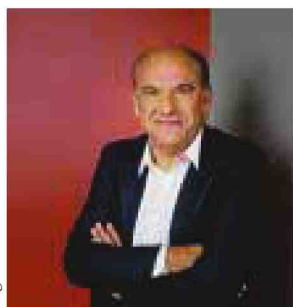


**PME & REGIONS*****innovateurs*****Vogo veut généraliser sa technologie du live dans le sport**

Vogo

LA LEVÉE DE FONDS VOGO**Date de création** : 2013**Président** : Christophe Carniel**Montant** : 4,4 millions**Effectif** : 17 personnes**Secteur** : sportech**Hubert Vialatte**

— Correspondant à Montpellier

Pour déployer sa solution technologique qui permet au spectateur, dans un stade, de revoir les actions d'un match sur son smartphone, **Vogo** vient de lever 4,4 millions d'euros par émission obligataire avec CM-CIC Market Solutions et Natixis. L'objectif est de financer son lancement mondial, « avec un accent porté sur l'Asie et les Etats-Unis », précise son PDG, Christophe Carniel. Un partenariat a été signé avec Panasonic, devenu l'intégrateur de **Vogo** au Japon. Particularité : la réception de flux d'images en temps réel, sur le smartphone du spectateur

dans l'enceinte sportive. Il les demande « dans son téléphone, sans perturber l'intégralité du réseau », et sans batailler quand il est saturé par la demande concomitante de milliers de personnes. L'application offre plusieurs fonctionnalités : live, replay, zoom, ralenti... Autre facette de son expertise, **Vogo** reconstitue des images HD à partir d'images erronées. Quatre brevets ont été déposés. « La "fan experience" est un enjeu majeur des clubs et des organisateurs », explique le PDG, qui compte parmi ses clients le Stade Toulousain, Montpellier Handball, le Festival international des sports extrêmes...

Version professionnelle

Son autre axe de développement passe par une version pour les professionnels : médecins, arbitres, entraîneurs ou journalistes. Cette variante est utilisée pour « l'aide à la décision, le suivi médical, l'arbitrage ou l'analyse des performances des sportifs », précise son PDG. Tous les clubs de rugby du Top 14 et de Pro D2 utilisent **Vogo Sport** dans le cadre du protocole de suivi des commotions cérébrales. Les applications vont être portées sur les futurs réseaux 5G, « ce qui induit un programme de développement jusqu'en 2020, avec le dépôt de brevets complémentaires », précise le PDG de **Vogo**, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 850.000 euros en 2017. ■

